

Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

Parcellaire engagé

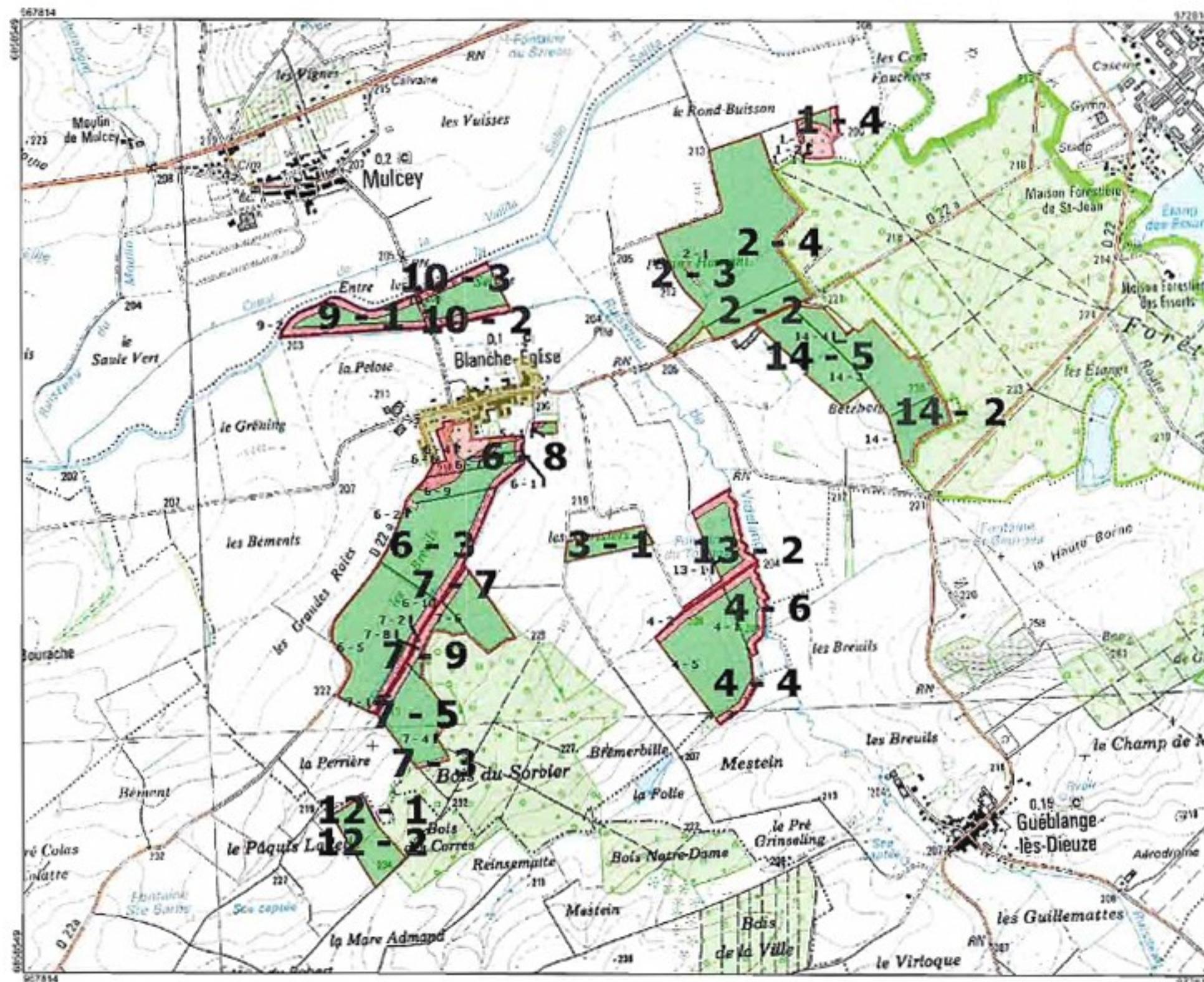
-  Limite d'ilot
-  Limite d'unité d'épandage du producteur
-  Limite d'unité d'épandage de prêteur

Classes d'aptitudes

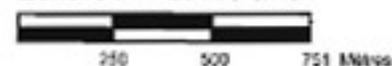
-  Apte
-  Interdit

Motifs d'exclusion

-  Cours d'eau et points d'eau
-  Technique
-  Tiers



Echelle : 1 / 25000 ème



Fond de plan : fond, 2013

Conditions d'application : Régime : IC - Installation classée Effluent : Tout effluent - Enfouï sous 24 H

Cartographie réalisée selon les déclarations de l'agriculteur